

[Accueil](#) / [Dossiers](#) / /

[Accueil](#) /

Privatisation du mont Orford - Québec achètera des terrains en partie dévastés

L'opposition publie une série de photos montrant que des coupes forestières ont été faites récemment

[Robert Dutrisac](#)

Édition du mercredi 19 avril 2006

Mots clés : Québec (province), mont-orford, privatisation, coupes forestières

À une semaine de la manifestation nationale contre la privatisation d'Orford, samedi à Montréal, l'opposition soutient que les terrains en voie d'acquisition par Québec n'ont pas une valeur écologique équivalente à la perte de la plus célèbre montagne de l'Estrie, ce qui justifierait encore moins les 5 à 15 millions que Québec s'apprête à investir dans l'aventure.

Le député de Verchères et porte-parole de l'opposition officielle en matière de faune et de parcs, Stéphane Bergeron, a remis en question hier la valeur écologique des terrains que le gouvernement projette d'acquérir de l'entreprise forestière Frères Grief Canada.

«Le ministre a voulu, je pense, créer l'illusion qu'il cherchait à adjoindre au Parc national du Mont-Orford des terrains d'une valeur écologique exceptionnelle, pour reprendre ses termes», a souligné M. Bergeron. Mais le député estime que «ce ne sont pas tous ces terrains qui ont une grande valeur écologique, ce ne sont pas tous ces terrains qui peuvent constituer une valeur ajoutée au niveau de la biodiversité».



Cette photo illustre bien les travaux qui ont eu cours sur une partie du territoire que Québec compte acheter pour compenser la perte du mont Orford.

Au moment où le député péquiste contestait la valeur écologique des terrains sur lesquels Québec a inscrit une réserve foncière pour pouvoir les acheter ou les exproprier à volonté, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Claude Béchar, révélait que Québec pourrait investir jusqu'à 15 millions dans l'affaire, soit plus de trois fois le montant inscrit sur le rôle d'évaluation municipale.

Le ministre Béchar a en effet précisé hier que le montant de quatre millions qu'il a mentionné à l'Assemblée nationale pour l'acquisition des terres ne correspond qu'à l'évaluation foncière. Le gouvernement s'attend plutôt à déboursier entre 5 et 15 millions, a-t-il dit. À ce montant s'ajouteraient les sommes qu'il faudra déboursier si Québec doit rembourser le propriétaire actuel de la station de ski, ce qui place ce dernier en position imprenable puisqu'il sera le seul à ne pas avoir à déboursier quoi que ce soit pour se rembourser des investissements réalisés jusqu'ici.

Stéphane Bergeron a donné comme preuve de la faible valeur écologique des terrains de Grief Containers une série de 20 clichés pris par un photographe, mandaté par le Parti québécois, qui a accompagné, sur les terrains de l'entreprise Grief, Pierre Dépôt, porte-parole de l'Association des propriétaires riverains du lac Bowker. Mentionnons que M. Dépôt est le fils de l'environnementaliste Jean-Guy Dépôt, président du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et responsable de l'environnement au Comité de suivi des promesses électorales du Parti libéral du Québec.

Ces photos, qui se retrouvent sur le site Internet du député, montrent les traces de

coupes de bois récentes ainsi que la présence d'une antenne de téléphonie sans fil. Cette exploitation forestière s'est faite notamment au centre du territoire de 5500 hectares que le gouvernement veut acquérir afin de doubler la superficie du parc national. «On peut voir que certains segments des sentiers de l'Estrie sont pratiquement dévastés», a fait valoir M. Bergeron.

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Claude Béchard, a tenu hier à répliquer aux avancées du député de Verchères. «Ce sont toujours des terrains à grande valeur écologique», a-t-il soutenu. Selon lui, le fait de rejeter, pour la constitution d'un parc, des terrains sur lesquels il y a déjà eu de la coupe à bois est un non-sens. «Selon cette logique-là, il n'y a aucun endroit dans le sud du Québec où on pourrait créer des parcs», a-t-il fait observer.

Le ministre a indiqué qu'une superficie de 300 à 500 hectares seulement sur le total de 5500 hectares avait fait l'objet d'une exploitation forestière «dans le passé».

Avec la collaboration de Louis-Gilles Francoeur